

Appel à candidature Directeur ou Directrice de l'UFR PSSSE de l'Université Clermont Auvergne

Le mandat du Directeur de l'UFR Psychologie, Sciences sociales, Sciences de l'Éducation (PSSSE) de l'Université Clermont Auvergne arrive à échéance le 30/06/2025.

Le Conseil de l'UFR procédera le **17/04/2025** à l'élection du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice parmi les candidatures déclarées. La date d'entrée en fonction se fera à la date du 01/07/2025.

CONDITIONS DE CETTE ÉLECTION

Conformément à l'article L.713-3 4ème alinéa du code de l'éducation et aux statuts de l'UFR PSSSE, article 6 :

- Le Directeur ou la Directrice de l'UFR PSSSE est élu.e pour une durée de cinq ans,
- Il ou elle est choisi.e parmi les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses affecté.e.s sur des postes à l'UFR,
- Le Directeur ou la Directrice de l'UFR PSSSE est élu.e par le Conseil de l'UFR, à la majorité absolue des membres présents ou représentés au Conseil au 1^{er} tour de scrutin et à la majorité relative au second tour.

CANDIDATURES

Les actes de candidatures, et les professions de foi éventuelles, doivent être adressées ou déposées auprès de la responsable administrative de l'UFR PSSSE, au plus tard le 11/04/2025 à 16h30.

Une copie de l'acte de candidature devra être adressée au Président de l'Université.

Clermont-Ferrand, le 26 mars 2025.

Pan de Legatze
Le Directeur Général des Services

François PAQUIS

